

REUNION DE BUREAU COMMUNE ENTRE LE LIONS CLUB DE DUNKERQUE ET LE LIONS CLUB DE DUNKERQUE FORCE 9 DU 21 MARS 1983

Cette réunion s'est déroulée à l'EUROP HOTEL, sous la présidence de Michel DUBESSET, Gouverneur de District assisté de Paul LOBEZ, Vice-Gouverneur et de Jean-Charles MOREL, Président de Zone.

Etaient présents :

Claude LE SCOUR, Président de Dunkerque Force 9
Jean-Pierre PICAVET, Président du Lions Club de Dunkerque
Jacques DEVOS,
Georges-Claude GALLAIS
Hervé BEGHIN
André CATTEAU
Bernard LACOSTE
Patrick LAMBERT
Georges IMBERT
Paul DESCHODT

Michel DUBESSET nous rappelle certains points :

- Le statut de membre éloigné ne peut être accordé à un membre que dans la limite de deux fois six mois.

- Chaque Club doit tenir un registre numéroté contenant les délibérations du Club et particulièrement la délibération annuelle concernant les élections du bureau de l'année suivante

- Le bilan de chaque Club doit être arrêté au 30 JUIN 1983 et doit s'accompagner d'un quitus donné au Trésorier.

Puis, Michel DUBESSET s'adresse respectivement à chacun des deux Clubs en demandant quelques précisions.

Claude LE SCOUR lui fait part du fait que l'un de nos membres, Michel DEKYTSPOTTER démissionne à compter de fin Mars 1983.

Il précise également à Michel DUBESSET que les cotisations de chaque membre du Club s'élèvent à 2 700.00 F par an, en ce compris les frais de déplacement.

Michel DUBESSET s'intéressant aux actions sociales, Claude LE SCOUR lui rappelle que nous avons accordé une soirée de réveillon sur le thème "Fêtez l'An Neuf avec Dunkerque Force Neuf" fondée sur l'aide aux isolés. Il précise également qu'une opération "brocante" aura lieu le jour de l'Ascension et qu'il s'agira d'une action commune des deux Clubs.

En ce qui concerne le bulletin du Club, Michel DUBESSET rappelle au secrétaire qu'un exemplaire doit être envoyé au Gouverneur, un exemplaire au Vice-Gouverneur, un exemplaire au Président de Zone et un exemplaire au Président de Dunkerque.
